

**AFFICHAGE DE COURS**  
(article 10 convention collective des chargés de cours)

Unité académique d'embauche : Faculté des sciences infirmières

Numéro de l'unité académique d'embauche : J0100U

Nom du directeur : Sharon Harvie

Numéro de téléphone : 7577

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée

\* Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé.

**Affichage**

Affichage 10.05

Affichage 10.13

**Trimestre**

Automne

Hiver

Été

**Catégorie d'emploi**

Chargé de cours

Chargé de clinique

Chargé de formation pratique

Superviseur de stage

**Année : 2017**

Sigle du cours	Section	Titre	Exigences de qualification	Nombre d'heures	Horaire prévu
SOI 6189	A	Approches novatrices en formation infirmière	Doctorat (ou en voie de l'obtenir) dans l'option formation en sciences infirmières. Expérience d'au moins trois (3) ans en enseignement universitaire en sciences infirmières au cours des cinq (5) dernières années. Expérience en approche pédagogique par compétences. <b>* (Exigences provisoires)</b>	45	Du 7 septembre au 21 décembre 2017  Campus Montréal

Selon la clause 10.13b de la convention collective des chargés de cours, à chaque trimestre, la direction de l'unité académique est tenue de déterminer 3 dates concernant les affichages tardifs. Voici les dates retenues :

Date : 24 août 2017      Date : \_\_\_\_\_      Date : \_\_\_\_\_

Tout candidat doit poser sa candidature sur le formulaire [SPECC\\*](#) et le remettre à la direction de son unité.

\* [http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire\\_carriere/documents/F\\_Candidature\\_SPECC\\_R.pdf](http://carrieres.umontreal.ca/fileadmin/faire_carriere/documents/F_Candidature_SPECC_R.pdf)

Date limite pour déposer sa candidature : 25 août 2017